



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du Préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 avril 2016

## Dossier de presse

### Visite de Madame la Ministre des Outre-mer George PAU-LANGEVIN

**Mercredi 6 et jeudi 7 avril 2016**

**MERCREDI 6 AVRIL 2016**

**17h00 ZIKA** - Signature d'une convention VHU, à la Préfecture, en présence de l'association Entreprises et environnement, des maires, de l'ADEME et des membres de la cellule Zika.

La Ministre des Outre-mer signera une convention visant à apporter un soutien complémentaire aux maires de la Martinique dans leur lutte pour la destruction des gîtes à moustiques.

La convention a pour objet de définir un cadre à l'action conjuguée de l'Etat, l'ADEME, les maires de la Martinique, représentés par l'association des maires de la Martinique, et l'association « Entreprises et Environnement », pour le traitement des VHU potentiellement gîtes de moustiques.

Elle sera déclinée par des conventions financières notamment de l'ADEME et de l'ARS, pour la mise à disposition d'un chargé de mission, ou pour un soutien au traitement de 1000 VHU.

L'association « Entreprises et Environnement » est agréée et reconnue d'intérêt général depuis 2002. Elle regroupe près de 80 entreprises volontaristes et citoyennes qui ont fait de la phrase d'Hubert REEVES (astrophysicien) « Il faut protéger à la fois l'entreprise qui nous fait vivre et l'environnement qui nous permet de vivre » leur credo. Ses objectifs sont de :

- Sauvegarder et mettre en valeur les espaces
- Protéger l'environnement de demain
- Sensibiliser le grand public à l'environnement
- Mettre en place des filières de recyclage de déchets spécifiques

L'association est notamment à l'origine de la plateforme de géolocalisation des décharges sauvages « **Arété sa** ».

**Contact réservé aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)

### **17h30 Insertion professionnelle** - Inauguration de l'exposition « Les sourires du RSMA », sur les grilles de la Préfecture

Crée en Martinique en 1961, le Service Militaire Adapté avait pour vocation première de permettre aux jeunes ultramarins de satisfaire à leurs obligations militaires tout en acquérant une formation professionnelle et en participant au développement des infrastructures de l'île.

La suspension du service militaire par la loi du 22 octobre 1997 a conduit le SMA à réorienter son action vers l'insertion socioprofessionnelle des jeunes volontaires éloignés de l'emploi. En 2015, ce sont plus de 900 jeunes qui ont été accueillis et accompagnés sur le chemin de la réussite.

La qualité, unanimement reconnue, de la formation et de la préparation des jeunes à une vie de citoyen actif et responsable, méritait bien cette belle exposition "19 sourires d'hier et d'aujourd'hui", qui illustre parfaitement les 55 ans passés au service de la jeunesse et de l'emploi en Martinique.

La réussite du SMA tient à la conjonction des efforts du Ministère des Outre-mer, des cadres des unités et de tous les partenaires institutionnels et privés sans l'aide desquels tous ces jeunes n'auraient pas pu être si bien accompagnés.

### **19h30 Rencontre avec le monde sportif** – Résidence préfectorale

**Une convention** sera signée dans le cadre du handisport. Elle définira les conditions dans lesquelles l'employeur aménage le temps de travail de la sportive Mandy FRANCOIS-ELIE, médaillée d'or aux jeux paralympiques de Londres, afin de lui permettre de mener sa carrière professionnelle en parallèle avec celle de sportive de haut niveau.

Dans un deuxième temps, les lauréats de l'**opération « Tous prêts Euro 2016 »** recevront leurs packs pour assister aux matchs de l'Euro 2016.

Dans le cadre de l'Euro2016 de football, associations et clubs sportifs de la Martinique ont été invités à élaborer une action avec des jeunes pour faire vivre citoyenneté et sport ensemble. Le ministère de la Ville, de la jeunesse et des sports et le ministère des Outre-mer, associés à la Fédération Française de Football ont mis à disposition 120 places à gagner, voyage compris, pour récompenser les meilleures initiatives. La Ministre remettra ainsi 124 places (avion, train, entrée pour le match Belgique-Italie du 13 juin aux 11 lauréats de l'appel à projets « Tous prêts-euro2016 »).

## **JEUDI 7 AVRIL 2016**

### **09h00 Plan logement outre-mer** - Inauguration de logements co-construits avec l'Agence des 50 pas géométriques au quartier vieux pont du Lamentin

**La politique du logement social** du gouvernement s'inscrit dans un objectif partagé : celui de mieux et durablement loger nos concitoyens. Les besoins en logements locatifs sociaux sont immenses : le déficit de logement dépasse le chiffre de 90.000. L'ampleur des défis à relever justifiait que la

#### **Contact réservé aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)

grande priorité qu'a souhaité accorder le gouvernement à ce sujet trouve outre-mer une déclinaison adaptée.

La ministre des outre-mer, George Pau-Langevin, a indiqué les sept priorités de son « ambition pour l'habitat outre-mer ».

1. Développer l'offre de logements sociaux outre-mer autour de la construction neuve
2. Encourager la réhabilitation du parc social
3. Développer les parcours logement et l'accession sociale à la propriété
4. Lutter contre l'habitat indigne
5. Libérer et aménager le foncier nécessaire à la construction de logements
6. Maitriser les coûts de production des logements sociaux neufs
7. Engager la transition énergétique dans le secteur du bâtiment

**Le quartier de Vieux-Pont**, quartier prioritaire au titre de la politique de la ville du Lamentin, a fait l'objet de la signature de la Charte Ecoquartier. Il est occupé par un certain nombre d'occupants sans titre dont l'objectif principal est de devenir propriétaire en application des dispositions de la loi 96-1241 du 31 décembre 1996.

L'Agence des 50 pas géométriques de la Martinique a lancé des réflexions sur l'ensemble du quartier. Il en ressort que le quartier ne pouvait se contenter d'une simple approche sur les besoins en équipements mais nécessitait une approche globale en termes d'aménagement, prenant en compte la situation de chaque occupant notamment vis-à-vis des risques naturels ses conditions de vie et d'habiter.

Ainsi, la prise en compte des risques naturels, l'insalubrité générale des constructions, l'absence d'équipements, les moyens financiers limités des occupants ont conduit à imaginer un dispositif de régularisation novateur qui vise à maintenir sur le site les occupants.

Aussi, au travers de nombreuses réunions de concertation, l'agence des 50 pas géométriques a pu co-construire le projet de réaménagement du secteur qu'ils occupent et aboutir avec eux à une façon nouvelle de construire leur quartier. L'Agence et la Ville du Lamentin ont financé deux maisons témoins destinées à accueillir deux femmes âgées. Ce sont les autres habitants qui les ont construites pour elles.



## 10h15 Emploi - Inauguration des nouveaux locaux de la Mission Locale au Robert

Créée en Mai 1993 à l'initiative des villes Gros-Morne, Robert, Sainte-Marie, et Trinité, la Mission Locale de la Cabesterre devenue MISSION LOCALE NORD MARTINIQUE regroupe actuellement 18 villes avec l'adhésion du Marigot en avril 1997, l'adhésion du Lorrain, de Basse-Pointe, d'Ajoupa-

### Contact réservé aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)

Bouillon de Grand-Rivière en septembre 2006 et de Case-Pilote, Bellefontaine, Morne-Vert, Fonds-Saint-Denis, Carbet, Morne-Rouge, Saint-Pierre, Prêcheur et Macouba en 2011.

Au quotidien, la Mission Locale Nord Martinique accueille et accompagne des jeunes, collabore avec ses nombreux partenaires, construit des réponses multiples dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement, de l'accès à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté, c'est avant tout une structure de proximité.

La mission locale met en œuvre différents dispositifs tels que :

- Emploi d'avenir : 2039 jeunes du nord sont entrés en emploi d'avenir depuis le déploiement du dispositif en Martinique, au premier trimestre 2016 nous avons déjà 241 jeunes entrés
- Garantie jeune (voir dispositif p.5) :

Pour l'année 2015, un objectif de 600 jeunes à faire entrer était fixé. 616 jeunes ont intégré la garantie jeune au 31 décembre 2015. Au premier trimestre 2016 185 notifications ont déjà été enregistrées.

- Dispositif création d'entreprise

La mission locale accompagne chaque année 12 jeunes dans le cadre de leur projet de création d'entreprise.

- Dispositif de formation professionnelle

La collectivité territoriale de Martinique a confié à la mission locale, l'accompagnement des jeunes dans le cadre de la formation professionnelle. Chaque année, près de 300 jeunes sont accompagnés pour l'obtention d'un diplôme ou d'un titre professionnel.

**11h15** Signature de contrats d'aide à l'embauche avec des entreprises du Nord Atlantique, à la sous-préfecture de Trinité

Onze entreprises de l'arrondissement Nord Atlantique seront présentes à la sous-préfecture de Trinité pour la signature de nouveaux contrats dans le cadre du dispositif embauche PME.

Depuis 3 ans, la France est engagée dans une bataille pour la croissance et l'emploi. C'est dans ce cadre que le Président a présenté un nouveau dispositif de soutien à l'embauche pour les PME.

Il s'agit d'une prime trimestrielle de 500€ versée durant les deux premières années du contrat (soit 4.000€ sur 2 ans au maximum), en faveur de toutes les PME de moins de 250 salariés. Les seules conditions sont de recruter un salarié entre 1 et 1,3 SMIC pour un CDI ou CDD (≥6mois) ou contrat de professionnalisation (≥6mois). Le dispositif « **embauche PME** » concerne les recrutements réalisés par des PME jusqu'au 31 décembre 2016.

Cette aide à l'embauche est cumulable avec d'autres dispositifs emploi\* dont le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) établi à 9 % de la masse salariale (6 % en hexagone) et les exonérations de charges spécifiques pour l'Outre-mer.

Les services de l'Etat, Préfecture de la Martinique, DIECCTE, ASP, URSSAF, sont tous mobilisés pour la mise en œuvre de ce plan pour l'emploi. Depuis le lancement du dispositif, **350 embauches ont été réalisées et 6 réunions publiques d'informations** ont été organisées dans les différents arrondissements de la Martinique.

**Contact réservé aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)

**15h30** Politique de la Ville – Jeunesse – Ville de Fort-de-France - Présentation du projet urbain, rencontre avec des commerçants ayant bénéficié du Fisac et exonération sur la taxe foncière.



Les dents creuses sont des parcelles non construites entourées de terrains bâtis.

Au coeur de la ville de Fort-de-France, des délaissés urbains produisent un effet négatif sur l'image et la redynamisation du centre-ville. Ils représentent une pollution visuelle, un inconfort sanitaire qui dévalorisent la ville auprès de ses habitants ainsi qu'auprès des visiteurs et touristes, avec un impact négatif sur les commerces.



Les enjeux et objectifs de revalorisation de ses dents creuses sont de changer le regard sur le centre-ville et participer à l'attractivité de la ville, poursuivant le rythme des aménagements. Un des objectifs est aussi de proposer un parcours culturel d'espaces valorisés et originaux, avec des aménagements provisoires de qualité,

Différents mécènes se sont engagés en partenariat avec la ville de Fort-de-France, et l'État en lien avec le contrat de ville et le contrat de progrès ville – région, afin de financer, la revalorisation des dents creuses,

Ce sont ainsi 13 parcelles, détenues par 10 propriétaires mécènes qui sont concernées.

**Le dispositif Garantie jeune** a vocation à fédérer les politiques publiques ultramarines en matière de jeunesse et notamment de mutualiser les différents plans se rapportant à cette thématique pour en constituer le socle partagé avec les différents acteurs. Lancé au niveau national par la Ministre des Outre-mer le 3 septembre 2015, le Plan Jeunesse Outre-mer est constitué en Martinique de 55 mesures régionales articulées autour de 5 grandes thématiques prioritaires :

- Assurer les conditions de la réussite éducative
- Sécuriser les transitions entre la formation et l'emploi
- Encourager l'autonomie et la prise d'initiative
- Promouvoir le sport et s'appuyer sur la culture
- Lutter contre la délinquance et favoriser le mieux vivre ensemble

Sous l'autorité du Préfet, la DJSCS a été chargée de la coordination opérationnelle de ce plan.

L'objectif du PJOM Martinique est double :

- Favoriser le traitement des problématiques des jeunes de façon globale et cohérente à l'échelle du territoire,
- Inciter les collectivités locales, les partenaires sociaux, les entreprises, les mouvements associatifs, les organisations de jeunes et les services de l'Etat, à **concevoir, avec les jeunes**, une politique de jeunesse ambitieuse et partenariale, en cohérence avec les programmes existants. (Pauvreté, FEJ, PIA, Priorité Jeunesse, La France s'engage, Valeurs de la République et Laïcité, Politique de la ville..).

**Contact réservé aux médias :**

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - [nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr](mailto:nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr)

Caroline ADAMI 05-96-39-39-25 ou 06-96-31-28-03 [caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr](mailto:caroline.adami@martinique.pref.gouv.fr)